

Droit rural et diversification agricole

Public cible

Agriculteurs-trices installés et porteurs de projet

Objectifs

Il s'agit pour les stagiaires développant des activités de diversification sur leur exploitation, d'acquérir les fondamentaux du droit rural et de comprendre le cadre juridique, fiscal et social de la diversification des activités agricoles

Enjeux

De plus en plus d'agriculteurs développent des activités qui ne relèvent pas de la production alimentaire mais prennent appui sur l'exploitation (accueil pédagogique ou social, vente de proximité, événements culturels...). Or ces projets diversifiés, parfois à la jonction entre plusieurs droits, peinent à trouver leurs cadres...

Contenu

04/02/2021

Séance n° 1 :

Introduction aux composantes du droit rural

La délimitation juridique des activités agricoles

Les incidences de la mise en place d'activités de diversification au niveau juridique (civil)

Mise en pratique

Séance n° 2 :

La délimitation sociale des activités agricoles

Les incidences de la diversification au niveau social

Mise en pratique

Récapitulatif des points de vigilance

05/02/2021

Séance n° 3 :

La délimitation fiscale des activités agricoles

La fiscalité de la diversification agricole

La différence entre pluriactivité et diversification

Séance n° 4 :

La gestion des incidences fiscales de la diversification agricole

Traitement des problématiques individuelles.

Mise en pratique

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

04 févr 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

Mas de Saporta

34970 LATTES

Amel BOUNACEUR, juriste en droit rural

Marco LOCURATOLO, animateur accueil à la ferme
FRCIVAM OCCITANIE

05 févr 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

Mas de Saporta

34970 LATTES

Amel BOUNACEUR, juriste en droit rural

Marco LOCURATOLO, animateur accueil à la ferme
FRCIVAM OCCITANIE

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Courriel _____

Tel _____

Merci de renvoyer ce bulletin avec votre attestation VIVEA à l'adresse indiquée.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 31/01/2020

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Marco LOCURATOLO

marco.locuratolo@civam-occitanie.fr

FRCIVAM Occitanie

Taux de satisfaction : %

Lien d'inscription : <https://framaforms.org/formulaire-de-pre-inscription-a-la-formation-droit-rural-et-diversification-agricole-1600876486>



Modalités d'accès :

Pièces à fournir pour l'inscription:

Attestation VIVEA

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))